



COMMUNE DE BEAUVOIR SUR MER

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHÉTIQUE

DU BUDGET PRIMITIF 2025

L'article L.2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif doit obligatoirement être équilibré en fonctionnement et investissement et doit dégager les ressources suffisantes de son fonctionnement pour assurer en priorité le remboursement de sa dette et financer ses investissements (c'est l'autofinancement).

La commune ne peut pas, contrairement à l'Etat, emprunter pour financer ses dépenses de fonctionnement.

L'emprunt est une ressource destinée uniquement à financer ses dépenses d'investissement.

Les dotations versées par l'Etat sont essentielles et permettent le financement des services publics.

Le montant de l'attribution de compensation versée par Challans Gois Communauté (pour compenser la perception des taxes économiques en lieu de la place de la commune), provisoirement fixée à 327.566€, a été revu à la baisse par la CLECT à hauteur de 297 360€ en 2017, puis à 247 125,43€ en 2018 pour tenir compte de la prise en charge du contingent SDIS par Challans Gois Communauté en lieu et place des communes. Ce montant a de nouveau été revu à la baisse en 2019 à hauteur de 245 326,33€ pour tenir compte de la revalorisation du contingent SDIS, et de la compétence jeunesse, à hauteur de 242 957,84€ en 2020 pour tenir compte de la revalorisation du contingent SDIS,. Le montant attribué de 2021 à 2024 est identique à celui de 2020 car aucun transfert de charges ni aucune évolution n'ont été constatés sur ces exercices.

Conformément à l'objectif fixé par l'Etat d'évolution des dépenses de fonctionnement, les orientations du projet de budget 2025 ont pour objets la poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'investissement.



LE BUDGET GENERAL RESULTAT DE L'EXERCICE 2024 ET BUDGET 2025

La section de fonctionnement dégage pour l'exercice 2024 un excédent de **1 032 384,73 €**. Le résultat antérieur étant de **935 720,30 €** le résultat de clôture à affecter en 2025 est de **1 968 105,03€**.

Le solde de la section d'investissement en 2024 est positif à hauteur de **26 565,22 €**. L'intégration du résultat antérieur négatif de **670 816,66 €**, génère un solde déficitaire de **644 251,44 €**.

Les restes à réaliser 2024 en dépenses se chiffrent à **501 520,42 €** et en recettes à **1 050 863,23 €**.

Le besoin de financement global est donc de **94 908,63 €**.

En conséquence, Il est proposé d'affecter en recette d'investissement la somme de **94 908,63 €** au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement d'investissement, et de reporter **1 873 196,40 €** au compte 002 en recette de fonctionnement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Budget total N-1	Réalisé N-1	Total Budget
011 - Charges à caractère général	1 393 954.00	1 215 854.69	1 432 171.99
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 145 516.00	2 113 512.37	2 290 000.00
65 - Autres charges de gestion courante	469 050.00	410 859.59	582 700.00
66 - Charges financières	84 200.00	67 585.38	98 500.00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	205 000.00	296 871.72	207 000.00
014 - Atténuations de produits	302 993.00	292 993.00	302 993.00
023 - Virement à la section d'investissement	1 229 743.18	0.00	2 044 194.29
67 - Charges spécifiques	16 000.00	14 024.48	3 000.00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	4 146.00	4 146.00	4 200.00
TOTAL DEPENSES	5 850 602.18	4 415 847.23	6 964 759.28

Chapitre 011 Charges à caractères général

Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges de fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburant, fournitures administratives, frais d'affranchissement, fournitures scolaires, fournitures et entretien des bâtiments, primes d'assurances, contrats de maintenances, prestations de services...

Chapitre 012 charges de personnel et frais assimilés

La progression des charges de personnel en 2025 est principalement liée à la hausse du taux de cotisation CNRACL sur quatre ans afin d'atteindre 12% d'augmentation en 2028, ainsi qu'à l'évolution positive du glissement vieillesse technicité.



Chapitre 65 Autres charges de gestion courantes

Pour 2025, ce chapitre prévoit principalement :

- Les contributions aux syndicats
- Les indemnités des élus
- Les subventions aux associations et au CCAS

Chapitre 66 charges financières

Sont retracés ici, les intérêts de la dette. La commune a souscrit un emprunt de 900 000€ en 2024.

Chapitre 042 Opérations d'ordre entre section.

Ce sont des écritures comptables ne générant pas de sortie de fonds. Ce sont les amortissements des biens mobiliers.

Chapitre 014 Atténuation de produit

Il s'agit du Fonds de Garantie Individuelle de Ressource institué en 2010 lors de la réforme de la taxe professionnelle. Ce montant est reversé à l'Etat et vient en diminution des recettes fiscales.

Chapitre 67 Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles enregistrent les éventuels intérêts moratoires, amendes, et titres annulés sur exercices antérieurs

Chapitre 023 Virement à la section d'investissement

Cette somme contribue à l'autofinancement de la section d'investissement à hauteur de **2 044 194,29 €**. Ce virement ne nécessite pas d'écriture comptable, c'est pourquoi le réalisé 2024 indique un montant à 0 €.



RECETTES	Budget total N-1	Réalisé N-1	Total Budget
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	302 900.00	340 945.70	305 800.00
73 - Impôts et taxes	373 957.88	434 616.59	392 957.88
731 - Fiscalité locale	3 010 000.00	3 088 371.31	3 190 500.00
74 - Dotations et participations	1 013 000.00	1 062 421.08	986 000.00
75 - Autres produits de gestion courante	168 719.00	236 092.54	170 000.00
76 - Produits financiers	0.00	9.27	0.00
77 - Produits spécifiques	500.00	127 120.46	500.00
013 - Atténuations de charges	30 000.00	155 355.33	30 000.00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 805.00	3 299.68	15 805.00
002 - Résultat de fonctionnement reporté	935 720.30	935 720.30	1 873 196.40
TOTAL RECETTES	5 850 602.18	6 383 952.26	6 964 759.28

Chapitres 70 Produits de services, du domaine et ventes diverses

On retrouve ici notamment :

- Les concessions dans le cimetière
- Les frais d'inhumation
- Les recettes issues de la restauration scolaire, des transports scolaires, de l'enlèvement des déchets ostréicoles
- Les remboursements de sinistres
- Les frais facturés au budget assainissement

Chapitre 73 Impôts et taxes

Ce chapitre retrace l'attribution de compensation de Challans Gois, stable pour 2025, ainsi que les recettes suivantes :

- Droits de mutation à titre onéreux
- Fonds de péréquation des ressources intercommunales

Chapitre 731 Fiscalité locale

L'état fiscal indiquant l'évolution des bases à partir desquelles sont calculées les taxes sera prochainement transmis par les services fiscaux. La revalorisation de 1.7% des valeurs locatives cadastrales sur l'ensemble du territoire (sauf pour les locaux professionnels et commerciaux) générera une augmentation des bases prévisionnelles 2025. Pour la taxe foncière bâti, l'augmentation de nos bases est estimée à 3.23% par les services de la Ddfip.

Le budget primitif 2025, dans son volet dépenses de fonctionnement comme d'investissement, est la traduction des niveaux de services et d'équipements proposés à la population Belvérière.

Compte tenu des conditions de réalisation de l'équilibre budgétaire faisant l'objet d'une délibération présentée à cette même séance, il est proposé pour 2025 une augmentation de 3% des taux d'imposition pour les taxes de foncier bâti, du foncier non bâti et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires afin de porter le produit fiscal prévisionnel pour 2025 à 3.182.074€.

Ce chapitre retrace également les recettes suivantes :

- Droits de place
- Droits de stationnement
- Fourrière



Chapitre 74 Dotations subventions, participations

Sont retracées ici principalement, les allocations compensatrices de la fiscalité directe et les dotations de l'Etat : Dotation Forfaitaire, Dotation de Solidarité Rurale et Dotation Nationale de Péréquation.

Ces dotations ont connu une baisse régulière de 2014 à 2017 soit -18,53% sur la période. Depuis 2018, il est à noter une légère hausse : +2,20% en 2018, +2,37% en 2019, +1,97% en 2020 et +1,66% en 2021. Le montant total perçu en 2024 est de 932.226 € alors qu'entre 2008 et 2014 les montants annuels représentaient entre 875 826€ et 965 408€.

Les montants 2025 n'ont pas encore été notifiés. Les prévisions feront l'objet d'une décision modificative si nécessaire.

Chapitre 75 Autres produits de gestion courante

On retrouve dans ce chapitre les loyers perçus dans le cadre des locations de salles, des logements communaux, de locaux professionnels et administratifs.

Chapitre 77 Produits exceptionnels

Ce sont des produits tels que les dons : quêtes des concerts d'été et divers remboursements de charges telles que les pénalités de retard d'inscription aux transports scolaires.

Chapitre 013 Atténuation de charges

Il s'agit principalement des remboursements de l'assurance statutaire en cas de maladie des agents. Ces sommes sont donc difficilement prévisibles d'une année sur l'autre.

Chapitre 042 Opération d'ordre de transfert entre sections

Les travaux effectués en régie font l'objet d'écritures d'ordre.

Chapitre 002 Résultat de fonctionnement reporté

Ce chapitre enregistre le résultat excédentaire cumulé de la section de fonctionnement. A noter l'évolution importante du résultat de fonctionnement depuis 2018. En effet, le budget 2018 a dû absorber le déficit des zones artisanales, le résultat était alors de 0 €, pour passer à 1 259 875,30 € en 2020, 1 116 511,24€ en 2021, 1 430 839,43€ en 2022, 1 266 761€ en 2023 et 935 720€ en 2024. Le montant du 002 pour 2025 s'élève à 1 873 196€.



SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES PAR CHAPITRE	Budget total N-1	Réalisé N-1	Total Budget
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	670 816.66	670 816.66	644 251.44
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 805.00	3 299.68	15 805.00
041 - Opérations patrimoniales	22 500.00	3 160.00	24 000.00
16 - Emprunts et dettes assimilées	428 829.00	424 675.50	381 400.00
204 - Subventions d'équipement versées	261 986.00	123 666.00	142 431.00
21 - Immobilisations corporelles	301 209.62	306 523.01	431 723.38
23 - Immobilisations en cours	3 137 751.53	1 707 710.58	4 129 264.04
TOTAL DEPENSES	4 838 897.81	3 239 851.43	5 768 874.86

Le chapitre 16 est destiné au remboursement du capital de la dette pour 381 400€.

Les principaux investissements prévus en 2025 (restes à réaliser inclus) sont :

Les travaux d'extension du restaurant scolaire et de rénovation de 3 classes élémentaires.	2 694 430 €
La réalisation des travaux d'aménagement du centre-bourg.	559 468 €
Les fouilles, la restauration de mobiliers historiques et les honoraires de maîtrise d'œuvre dans le cadre des travaux de restauration de l'église.	253 072 €
Les travaux de réhabilitation du bâtiment « Terre Mer ».	202 279 €
Des travaux de voirie divers.	200 000 €
La réalisation d'un schéma directeur des eaux pluviales et divers travaux de réseaux d'eaux pluviales.	151 860 €
L'effacement des réseaux : carrefour chemin de la Chèvre. La réfection et l'extension de l'éclairage public : rue du 8 mai, port du Bec et lotissement de l'Obione. L'acquisition et la mise en place d'un radar pédagogique.	135 752 €



RECETTES PAR CHAPITRE	Budget total N-1	Réalisé N-1	Total Budget
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 229 743.18	0.00	2 044 194.29
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	205 000.00	296 871.72	207 000.00
041 - Opérations patrimoniales	22 500.00	3 160.00	24 000.00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 496 309.00	1 561 669.73	444 908.63
13 - Subventions d'investissement	788 686.39	673 248.88	1 395 707.23
16 - Emprunts et dettes assimilées	932 272.24	32 272.24	1 273 064.71
23 - Immobilisations en cours	0.00	28 377.42	0.00
27 - Autres immobilisations financières	0.00	0.00	320 000.00
024 - Produits des cessions d'immobilisations	164 387.00	0.00	60 000.00
TOTAL RECETTES	4 838 897.81	2 595 599.99	5 768 874.86

En recettes (restes à réaliser inclus) on peut noter :

040	Les amortissements	207 000,00€
16	L'inscription de deux emprunts (dont l'emprunt de 900.000€ souscrit en 2024 car débloqué en 2025)	1 244 323,71€
16	L'encaissement du crédit-bail rue de la Chèvre	28 741,00€
021	Le virement de la section de fonctionnement qui constitue l'autofinancement	2 044 194,29€
10	L'encaissement du FCTVA, de la taxe d'aménagement et de l'excédent de fonctionnement capitalisé	444 908,63€
13	Les subventions attribuées pour financer les travaux	1 395 707,23€
024	Les produits des cessions d'immobilisations	60 000,00€



BUDGET ASSAINISSEMENT

RESULTAT DE L'EXERCICE 2024 ET BUDGET 2025

Résultat 2024.

Le résultat de la section d'exploitation pour l'exercice 2024 se chiffre à **-35 493,53 €**. Le résultat antérieur étant de **882 169,04 €**, le résultat de clôture à affecter est de **846 675,51 €**.

Le solde de la section d'investissement en 2024 est de **- 42 155,36 €**. L'intégration du résultat antérieur positif de **367 066,44 €** permet de dégager un solde excédentaire de **324 911,08 €**.

Les restes à réaliser 2024 en dépenses se chiffrent à **77 864,64€**.

En conséquence, Il est proposé les affectations suivantes au budget 2025 :

- Une recette de fonctionnement au compte 002 : **846 675,51€**.
- Une recette d'investissement au compte 001 : **324 911,08€**.

Section d'exploitation

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget Total N-1	Réalisé N-1	Total Budget
011 - Charges à caractère général	220 300.00	187 483.95	235 300.00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	20 000.00	15 811.20	20 000.00
65 - Autres charges de gestion courante	1 000.00	0.00	1 000.00
66 - Charges financières	0.00	0.00	5 000.00
67 - Charges exceptionnelles	10 000.00	478.30	10 000.00
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	6 327.00	5 327.00	6 000.00
022 - Dépenses imprévues (exploitation)	11 173.00	0.00	15 000.00
023 - Virement à la section d'investissement	743 369.04	0.00	684 375.51
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	210 000.00	200 379.86	210 000.00
TOTAL RECETTES	1 222 169.04	409 480.31	1 186 675.51
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget Total N-1	Réalisé N-1	Total Budget
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, ma	340 000.00	373 985.54	340 000.00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00	0.00	0.00
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	882 169.04	882 169.04	846 675.51
75 - Autres produits de gestion courante	0.00	1.24	0.00
TOTAL RECETTES	1 222 169.04	1 256 155.82	1 186 675.51

Budget 2025.

La section d'exploitation s'équilibre à **1 186 675 ,51€**.

Les recettes couvrent les dotations aux amortissements (chapitre 042) ainsi que la location du terrain de la station d'épuration au budget général de la commune (chapitre 011).

Le virement à la section d'investissement est de **684 375,51€** (chapitre 023).



Section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget Total N-1	Réalisé N-1	Reports	Total Budget
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00
21 - Immobilisations corporelles	5 000.00	1 326.00	0.00	20 000.00
23 - Immobilisations en cours	1 720 435.48	241 209.22	77 864.64	1 350 000.00
16 - Emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00	0.00	15 000.00
20 - Immobilisations incorporelles	5 000.00	0.00	0.00	21 286.59
020 - Dépenses imprévues (investissement)	0.00	0.00	0.00	60 000.00
041 - Opérations patrimoniales	0.00	0.00	0.00	58 000.00
TOTAL DEPENSES	1 730 435.48	242 535.22	77 864.64	1 524 286.59
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget Total N-1	Réalisé N-1	Reports	Total Budget
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement rep	367 066.44	367 066.44	0.00	324 911.08
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	210 000.00	200 379.86	0.00	210 000.00
16 - Emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00	0.00	247 000.00
13 - Subventions d'investissement	410 000.00	0.00	0.00	0.00
021 - Virement de la section d'exploitation	743 369.04	0.00	0.00	684 375.51
041 - Opérations patrimoniales	0.00	0.00	0.00	58 000.00
TOTAL RECETTES	1 730 435.48	567 446.30	0.00	1 524 286.59

La section d'investissement s'équilibre à **1 524 286,59€**.

Constituée du virement de la section d'exploitation (chapitre 021), des amortissements (chapitre 040), de l'excédent de l'exercice antérieur (001) et d'un emprunt de **247.000 €** (chapitre 16), les recettes permettront de réaliser la rénovation des réseaux d'assainissement des eaux usées et la création d'un bassin tampon supplémentaire à la station (chapitre 23).



BUDGET LOTISSEMENT SAINT LOUIS

RESULTAT DE L'EXERCICE 2024 ET BUDGET 2025

Résultat 2024.

Le résultat de la section d'exploitation pour l'exercice 2024 se chiffre à **8 708.72€**. Le résultat antérieur étant de **0,08 €**, le résultat de clôture à affecter est de **8 708.80€**.

Le solde de la section d'investissement en 2024 est positif à hauteur de **10 309,54 €**. L'intégration du résultat antérieur positif de **16 975,65 €** permet de dégager un solde excédentaire de **27 285,19 €**.

En conséquence, Il est proposé les affectations suivantes au budget 2025 :

- Une recette de fonctionnement au compte 002 : **8 708.72€**.
- Une recette d'investissement au compte 001 : **27 285,19 €**.

Section d'exploitation

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget Total N-1	Réalisé N-1	Total Budget
011 - Charges à caractère général	252 466.24	82 425.54	148 000.72
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	303 024.35	303 024.35	292 714.81
65 - Autres charges de gestion courante	10.08	1.91	10.00
TOTAL DEPENSES	555 500.67	385 451.80	440 725.53
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
	Budget Total N-1	Réalisé N-1	Total Budget
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	325 000.00	292 714.81	0.00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	227 490.59	101 445.71	353 016.45
75 - Autres produits de gestion courante	10.00	0.00	76 000.28
74 - Dotations et participations	3 000.00	0.00	3 000.00
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0.08	0.08	8 708.80
TOTAL RECETTES	555 500.67	394 160.60	440 725.53

La section d'exploitation s'équilibre à **440 725,53 €** au budget 2025.

Section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget Total N-1	Réalisé N-1	Total Budget
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00	0.00	0.00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	325 000.00	292 714.81	0.00
16 - Emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00	320 000.00
TOTAL DEPENSES	325 000.00	292 714.81	320 000.00
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
	Budget Total N-1	Réalisé N-1	Total Budget
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	16 975.65	16 975.65	27 285.19
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	303 024.35	303 024.35	292 714.81
16 - Emprunts et dettes assimilées	5 000.00	0.00	0.00
TOTAL RECETTES	325 000.00	320 000.00	320 000.00

La section d'investissement s'équilibre à **320 000,00 €** au budget 2025.



Les principales réalisations prévues en 2025 sont :

- Des dépenses de travaux estimées par l'AMO à 135.284 € HT (dont une marge de manœuvre sécuritaire).
- Des dépenses d'études environnementales et de maîtrise d'œuvre pour 12.715€ HT.
- Des dépenses de régularisation (dont tva) pour le solde.
- Le remboursement de l'avance versée par le budget principal à hauteur de 320.000€.

- La vente de l'intégralité du stock des terrains restants pour un montant total estimé à 353 016 € HT.
- Une subvention du département (aide aux études) d'un montant de 3 000 €.
- Une subvention d'équilibre versée par le budget principal d'un montant estimé à 76 000 € HT.